



CTPL du 29 décembre 2009

Le compte rendu CGT

Déclaration liminaire

Alors même que les chiffres du chômage ne cessent d'augmenter, le gouvernement a décidé d'y participer en supprimant 2569 emplois à la DGFIP en 2010 dont 30 en Ile-et-Vilaine, pour les impôts et le trésor.

Le CTPL prévu le vendredi 18 décembre 2009 devait donner un avis sur les 17 suppressions d'emplois inscrites au budget 2010 pour le Trésor en Ile-et-Vilaine. Refusant cette politique aveugle de suppressions d'emplois, les syndicats ont décidé de le boycotter.

Comme de nombreux collègues, notamment à Dinard et Montfort, nous nous interrogeons fortement sur les critères retenus dans l'élaboration des chiffres de l'ORE.

Pour nous, cette nouvelle saignée dans les effectifs du département est une aberration en terme de service public et de conditions de travail. Déjà, les postes et services sont exsangues. Les agents doivent faire face à des charges de travail de plus en plus importantes alors que les départs en retraite et mutations ne sont quasiment plus remplacés. Nous assistons ainsi à une dégradation rapide de la qualité du service rendu aux usagers et partenaires du réseau.

Les demandes de réduction d'ouvertures au public ou d'aménagement des horaires variables qui nous sont proposées dans ce même CTPL s'appuient d'ailleurs dans les deux cas sur une difficulté à faire face à toutes les charges accrues par le manque d'effectifs.

Nous souffrons aussi d'une dégradation sans précédent de nos conditions de travail, avec des conséquences lourdes et immédiates sur la santé des personnels. La souffrance au travail s'installe et se répand dans nos services. Les exemples ne manquent pas et déjà des luttes se mettent en place, comme celle des agents de la TCA.

A la suite de la déclaration CGT et de celle de FO, approchante, un long débat s'est engagé sur l'état des postes comptables, des conditions de travail et de vie des agents, la souffrance au travail, etc. La direction reconnaît les difficultés et le poids des suppressions d'emplois. Toutefois, pour eux, le maximum est fait en terme d'organisation, de formation et d'outils pour y faire face. La montée en charge d'Hélios a été difficile mais pour la direction, maintenant l'application marche bien. Nous en avons une vision moins positive, d'autant qu'il aura fallu des années pour arriver au niveau actuel, loin d'être parfait ! Le prix à payer pour aboutir à une appli qui fonctionne à peu près aura été lourd pour les agents, en terme de conditions de travail et parfois de santé. Et par ailleurs, le ministère n'a pas attendu que l'application soit parfaitement opérationnelle pour en dégager de soi-disant gains de productivité et supprimer les emplois... Mais c'est ainsi pour chaque évolution, chaque réforme...

S'agissant de la situation des postes, plus ou moins enfoncés, la direction locale fait reposer une partie de la responsabilité sur le management de certains chefs de postes, par exemple pour le CHD, parfois mal expliqué aux agents par leur trésorier.

Le TPG a mis en cause notre déclaration sur l'aspect du service public moins bien rendu. Pour lui ce serait dangereux de le dire et cela donnerait de l'eau au moulin des détracteurs du service public. La CGT lui a objecté que ce sont les décisions politiques de suppressions d'emplois qui mettent nos missions en danger, pas les constats qui en sont faits par les syndicats.

Le TPG a également fait remarquer que dans la période à venir, au nom des difficultés budgétaires, nous connaîtrons d'autres vagues de suppressions d'emplois. Nous lui avons répondu qu'il s'agit là de choix politiques, tels que le bouclier fiscal, la baisse de la TVA sur la restauration, etc... et qu'il y a des alternatives politiques à ces choix. La déclaration commune de l'ensemble des syndicats français, en janvier 2009, était porteuse de ces projets. La CGT porte ces revendications et continuera à mobiliser les personnels, notamment dans l'action du 21 janvier 2010.

Les inquiétudes des agents s'expriment fortement à l'annonce de réformes lourdes de conséquences pour les services du trésor d'Ile-et-Vilaine : centres des pensions, services de paye, services de la dépense, éclatement des trésoreries impôts dans les services des impôts des particuliers, etc. L'absence de réponses concrètes de la direction face à ces interrogations ne fait que renforcer ce sentiment d'insécurité pour les missions et les emplois.

Profondément opposée à cette politique de destruction de l'emploi public et de refus de répondre aux revendications des agents, la CGT ne participera pas à la partie du CTPL consacrée à l'Outil de **Réduction** des Emplois, afin de marquer notre vive condamnation de ces orientations, qui se font :

- Au mépris des charges de travail toujours croissantes.
- Au mépris des conditions de vie au travail qui se détériorent chaque jour.
- Au mépris des conditions élémentaires d'accueil des usagers.
- Au mépris des missions de service public.

Cette course folle aux suppressions d'emplois ne peut qu'amplifier les problèmes vécus dans les services et affaiblir davantage l'exercice des missions. Elle démontre bien le peu de considération du gouvernement vis à vis de ses agents et des citoyens. Quid de l'égalité et de la justice fiscale, du respect des droits du Citoyen au regard de l'impôt face à un Service Public qui n'a plus les moyens d'assurer toutes ses missions.

Dans ce contexte, la CGT trésor 35 s'inscrit dans la démarche d'action Fonction Publique CGT – Solidaires et FSU du 21 janvier 2010 et appellera les personnels à se mobiliser.

Ponts naturels

Les deux seules dates permettant un pont naturel sont les 14 mai et 12 novembre.

Vote unanime : Pour

Protocole horaires variables et ARTT :

Trésorerie de Janzé : Le personnel s'appuyant sur une dégradation des conditions de travail et du stress entraîné demande la fermeture du poste le mercredi AM et une diminution journalière des horaires d'ouverture.

Nous avons refusé de prendre part au vote, pour ne pas choisir entre une détérioration des conditions de travail des agents et une diminution du Service Public. Ce dont a besoin la Trésorerie c'est de plus d'emplois et de meilleures conditions de travail.

Votes : Administration + FO : POUR, CFDT : Abstention, CGT : Refus de Vote.

Trésorerie de Bain de Bretagne : Là encore, c'est au nom des difficultés du poste qu'une demande de modification du protocole des horaires variables est demandée. La direction locale reconnaît que ce poste n'est pas prioritaire pour l'aide de l'équipe de dépannage. Un vote a été organisé dans la trésorerie sur la semaine de 37h, afin d'avoir moins de jours congés et pouvoir mieux organiser le travail. Résultat du vote interne : 5 pour 3 contre. Ceci aboutit donc à imposer à trois agents du poste de renoncer à la moitié de leurs jours ARTT. Pour la CGT il s'agit là d'une régression inacceptable pour ces agents ! Contrairement à notre habitude sur ce type de sujet, nous avons pris part au vote afin d'exprimer notre désaccord sur la forme et le fond de cette décision.

Votes : Administration : POUR, Abstention : CFDT + FO, Contre : CGT

ORE et suppressions d'emplois 2010 :

La délégation CGT et celle de FO ont quitté la salle lors de l'évocation de ce point, laissant à la seule administration la responsabilité de répartir les suppressions d'emplois.

Nous vous communiquons dans le tableau ci-joint (page 4) les propositions de répartition des suppressions d'emplois annoncées dans les documents préparatoires du CTPL.

Questions diverses :

Le TPG nous a informés de la visite du directeur général des finances publiques, Philippe PARINI, le 9 février 2010. Il réunira l'ensemble des participants de la région aux ateliers du document d'orientation stratégique, au palais des congrès à St-Jacques. Il rencontrera également les syndicats d'Ille-et-Vilaine.

Réponses aux questions posées par écrit par la CGT :

- St Aubin-d'Aubigné :

La direction a découvert les problèmes par notre intervention. Ils vont être résolus prochainement. Aménagement d'une fenêtre au 1^{er} trimestre 2010 (c'est une très vieille revendication des agents... qui n'y croyaient plus !); courrier à la mairie pour demander l'assainissement du local des archives, actuellement insalubre.

- Tinténiac :

Les travaux d'agrandissement et réfection de la trésorerie commenceront en février 2010 et se termineront (théoriquement) en septembre. Les nuisances « devraient être supportables » selon la direction. La construction de l'extension se fera entre février et avril. La démolition du mur commun sera faite un samedi si c'est possible, sinon il y aura autorisation d'absence. On profitera du chantier pour refaire les sols,

changer les rideaux et la table du coin-repas, et mettre en place un serveur vocal pour le téléphone et des grands placards. Le nombre de places de parking sera maintenu. Le problème des trajets entre la trésorerie et la poste est en cours d'étude. Le chauffage est en cours de réfection.

- Centres d'encaissements :

Conduite à tenir en cas « d'alerte poudre ». A la suite de l'incident survenu au CER le 1^{er} décembre 2009, nous avons interpellé la direction et le CHS par écrit dès le lendemain. Des premières mesures ont été prises (achat de serviettes de toilette et couvertures de survie). Pour l'ensemble des revendications du personnel portées dans le courrier de la CGT, des propositions sont en cours d'étude, notamment sur l'aspect budgétaire (sonorisation du DI). Pour la CGT, la sécurité des agents n'a pas de prix et tout doit être mis en œuvre rapidement pour l'assurer.

Un autre vieux dossier du CER : celui du compacteur de papier... depuis des années nous intervenons périodiquement pour demander que ce matériel dangereux soit sécurisé ou remplacé. L'affaire devrait enfin aboutir ! La décision de modifier tout le dispositif d'évacuation des papiers a été acceptée par la direction générale. Les papiers à détruire seraient aspirés dès la sortie des machines et envoyés à un nouveau compacteur. Cela réglerait les problèmes d'ergonomie, de sécurité et de poussière. A suivre.

Chartres :

A la suite de précipitations importantes survenues mi-décembre, le bâtiment « provisoire » s'est brutalement dégradé. Rappelons que dès la mise en place (janvier 2007) la CGT avait alerté sur les risques de ce bâtiment type ALGECO. Le directeur de l'époque nous assurait qu'il était prévu pour durer 15 ans... Des infiltrations dans le plafond et les cloisons, des sols fragilisés au risque de voir les armoires basculer,... les agents ont craint pour leur santé et leur sécurité. Dans l'urgence, des planchers ont été renforcés par des plaques de métal. Un diagnostic de sécurité électrique a été réalisé le 23 décembre, concluant qu'il n'y aurait pas de risque pour la sécurité des personnes et des biens. Un « plan de repli » a été demandé à la mairie, en cas d'urgence. Le relogement définitif de la trésorerie est prévu dans des locaux neufs en fin 2010. D'ici là, pour la CGT, il n'est pas question que les agents subissent des conditions de travail telles que celles qu'ils ont connues récemment. Nous y veillerons tout particulièrement avec eux.

Autres dossiers immobiliers :

- **Le Turgot** : le choix des entreprises est fait. La présentation du calendrier des travaux va être faite dans la deuxième quinzaine de janvier aux responsables des unités restant dans le bâtiment.
- **Dinard** : les fondations de la nouvelle trésorerie sont terminées.
- **Fougères collectivités** : le déménagement prévu mi-décembre a été reporté aux 14 et 15 janvier 2010 en raison des intempéries, les dalles n'étant pas sèches.
- **Châteaugiron** : le projet de relogement a échoué. La communauté de communes a fait une proposition insuffisante en terme de surface. On est à nouveau en phase de recherche de locaux.
- **St-Meen-le-Grand** : malheureusement toujours pas de projet de relogement. Des agences immobilières sont sollicitées pour proposer de nouveaux locaux. Cela fait des années que les agents travaillent dans des conditions lamentables à S-Meen. Il est urgent de trouver une solution !
- **Bain-de-Bretagne** : réponse favorable de la mairie pour le relogement dans les locaux du CMB. Des aménagements sont à réaliser : accès handicapés, toilettes, etc. Relogement possible à l'horizon 2011.

- **Locaux de Rennes Colombier** : ils seront libres fin 2010 du fait de la création des SIP à Magenta. Comme ce sont des locaux domaniaux, récemment réhabilités, la direction locale réfléchit à leur réutilisation : la paierie départementale pourrait y être installée.

Rennes Colombier - Projet de création des SIP :

La CGT a rapporté les inquiétudes des agents de Rennes Colombier : leur éclatement dans les quatre services des impôts de Rennes doit intervenir le 1^{er} décembre 2010. Dès le 1^{er} janvier, il y aura quatre comptabilités, quatre codiques. Les agents sont inquiets quant à l'organisation du travail, totalement remise en cause, la perte des spécialisations (RJ-LJ, grosses cotes, comptabilité), l'éclatement des dossiers, etc.

Ils craignent que leurs mutations soient bloquées dans la période intermédiaire, la CGT demande qu'ils aient les mêmes droits et garanties que l'ensemble des agents du réseau.

Sur les questions relatives aux missions, la direction répond que l'année 2010 doit être une période de préparation avec beaucoup de formation. Des entretiens individuels ont permis aux agents d'exprimer leurs choix d'affectation fonctionnelle et géographique. La direction assure qu'il n'y a pas de blocage de leurs mutations mais qu'il n'y avait pas de mouvement possible lors des dernières CAP. Au mouvement du 1^{er} avril 2010, qui devrait être plus important que le précédent, nous verrons bien si des demandes de mutation d'agents de Rennes Colombier aboutissent.

SIP et trésorerie de Redon :

Le seul numéro de téléphone connu par les contribuables est celui de la trésorerie. Pour tous les problèmes d'impôts, ils continuent à appeler la trésorerie au lieu du SIP. En période d'échéance, cela représenterait près de 80% des appels. La direction connaît le problème, le numéro du SIP figurera sur les prochaines correspondances adressées aux contribuables. L'adjoint de la trésorerie sera prochainement muté, mais il devrait être remplacé : son poste est proposé au mouvement des inspecteurs.

Centre régional des pensions :

Les décisions devraient intervenir en janvier 2010. Le TPG se dit optimiste. En attendant, les inquiétudes des agents du CRP de Rennes -comme de leurs collègues des autres centres- sont grandes quant à leur avenir et celui de leur mission.

Mise en place de Thunderbird :

Ce nouveau logiciel va être installé sur les micros en remplacement d'Outlook Express à partir de janvier,.

Mise à disposition des agents des micros réformés :

Sujet qui avait provoqué une polémique au dernier CTPL et pour lequel une réponse nous avait été promise sous forme de série départementale, réponse que nous attendons toujours. La direction locale dit être en attente de consignes de la part de la direction générale... mais aussi que ce n'est pas une priorité pour elle. Pourtant, dans d'autres départements, des collègues bénéficient de cette opportunité depuis longtemps.

Droit Individuel à la Formation :

Ce dispositif nous avait été présenté en CTPL comme « très ouvert ». Les agents devaient pouvoir en bénéficier pour de nombreux types de formation. Il s'est avéré ensuite que les demandes des agents (par exemple pour des préparations de concours) sont refusées ou restent en suspens. Le dossier est à l'étude... La CGT dénonce les refus et l'opacité de ce dispositif. Rappelons que nous revendiquons 10% du temps de travail consacré à la formation professionnelle. Nous en sommes loin.

Pandémie grippale :

A ce jour, aucun agent n'a été réquisitionné pour les centres de vaccination. Seule une cadre A est réquisitionnée pour le dispositif de paiement des participants à la campagne de vaccination. La question de l'indemnisation de ses heures supplémentaires n'est pas tranchée. Eventuellement, la préfecture communiquera ses besoins à la TG qui choisira les réquisitionnés parmi les volontaires, en fonction de leurs desideratas et de la situation de leurs postes.

Les représentants CGT au CTPL

Jean Yves Détoc - DI - INDIA	Hervé Couvert – T C A
Jeff Lefeuvre - T C A	Martine Lebéhot – Paierie Régionale

Solidaire, pas solitaire, c'est ça la CGT
Je participe, je me syndique



Nom : _____ Prénom : _____

Grade : _____ Echelon : _____

Poste ou service : _____

Date : _____

Signature : _____

(à remettre à un militant CGT ou envoyer à : CGT trésor – Trésorerie Générale)

Tableau comparatif suite à l'ORE qui supprime 17 postes dans le département

Postes ou services	ore 2007	ore 2008	effectif théorique 2009	effectif retenu 2009	Effectifs réels	Différence entre nouvel effectif et effectif réel	Création ou suppression de postes	
							B	C
Antrain/ St Brice	10	10	11	10	9,9	-0,1		
Bain de Bretagne	8	8	7	8	7,8	-0,2		
R B E	14	14	14	14	13	-1	3	-3
Chartres de Bretagne	15	14	14	14	14	0		
Chateaugiron	5	5	5	5	5,4	0,4	1	-1
Fougères	4	4	4	4	0	-4		
Fougères collectivités	19	20	18	19	18,7	-0,3		-1
La Guerche de Bretagne	4	4	4	4	3,8	-0,2		
Guichen	6	5	6	6	6,5	0,5		1
Janzé	5	5	5	5	4,7	-0,3		
Liffré	5	5	6	5	5,2	0,2		
Louvigné du désert	3	3	2	3	3	0		
Montauban	3	3	3	3	3,3	0,3		
Montfort/ Bécherel	8	9	9	9	9,7	0,7		
Pipriac	6	6	6	6	5,8	-0,2		
Plélan le Gd	3	3	3	3	3,7	0,7		
Redon	10	10	8	8	7,9	-0,1		
Redon sip			1	2	2	0		
Rennes Colombier	24	23	22	23	24,8	1,8		
I et V amendes	6	6	6	6	6	0	1	-1
Rennes municipale	19	18	17	17	18,8	1,8		-1
C H G R	10	10	10	9	9,2	0,2		-1
C H R	22	22	21	21	21,9	0,9		-1
Retiers	4	4	4	4	5	1		
St Aubin A	5	5	5	5	5,4	0,4		
St Méen le Gd	5	5	5	5	4,8	-0,2	1	-1
Vitré/argentré	17	17	17	17	17,2	0,2		
C E A	29	29	28	29	29,2	0,2		
Paierie R	8	9	11	10	8,9	-1,1	1	
Paierie Dpt	18	17	18	17	16,2	-0,8	1	-1
Cancale	5	5	4	5	3,8	-1,2	1	-1
Chateauneud d'I et V	5	5	6	5	5,6	0,6	1	-1
Dinard	11	11	10	10	11,5	1,5		-1
Dol de Bretagne	9	9	9	9	9,2	0,2		
St Malo M	15	15	14	15	16,3	1,3		
Tinténiac/ combourg	11	11	11	11	11,2	0,2		
St Malo	6	6	5	5	6,8	1,8		-1
ERD/ERR	22	21		21	21	0	1	-1
T C A	157	157	150	157	141,7	-15,3	4	-4
TG – Rec	22	22	21	21	22,6	1,6		-1
TG – Cont Fin	7	7	5	6	5,6	-0,4		-1
TG – Dépense	39	40	43	40	40,1	0,1		
TG – CEPL	9	9	9	9	9,8	0,8		
TG – DEEF	3	3	3	3	2,8	-0,2		
TG – Compta	18	18	17	17	17,8	0,8		-1
TG – CQC	3	3	0	3	2,8	-0,2		
TG – Dépôts et serv Fin	17	16	12	15	16,9	1,9		-1
TG – Res humaines	8	7	9	7	7,3	0,3		
TG – logistique	7	7	6	7	10,2	3,2		
TG – Liaison rec	5	5	6	5	3,8	-1,2		
TG –liaison rému	45	43	46	43	42,3	-0,7		
TG – CRP	28	27	28	27	26,3	-0,7		
TG – Secrétariat et accueil	5	5	6	4	5,6	1,6		-1
TG Formation contrôle	1	1	2	1	1,7	0,7		
TG – agents service, gardiens, façonnage	8	6	9	6	6	0		
TG – Cont redevance	3	3	4	3	4	1		
TG – Fonct spécifiques et diverses	7	8	7	8	7,4	-0,6		
C E R	40	40	38	40	38,2	-1,8		
P I A A	60	60	57	51	46,4	-4,6		-7
Domaines		5	4	5	9,6	4,6		
DI - Agents de traitement	6	6	6	5				-1
Manque reconnu par la TG 18,7 agents							15	-32